



CONFERENCE AVIATION CIVILE ET TRANSPORT AERIEN DES 6 ET 7 MARS 2014 ET GREVE LE 18 MARS 2014

L'ensemble des syndicats FO des personnels du transport aérien se sont réunis au siège de la FEETS FO pour échanger leurs informations dans les différents secteurs (DGAC, Personnels au sol, PNC, Aéroports et Assistance aéroportuaire).

A l'unanimité les syndicats FO constatent la dégradation des conditions des travailleurs du transport aérien en France, en Europe et dans le monde entier.

La déréglementation du transport aérien a créé un « dumping social » et détruit des emplois alors même que le nombre de passagers augmente.

FO condamne les délocalisations, les mesures d'externalisation d'activité des compagnies et de toutes les entreprises du transport aérien.

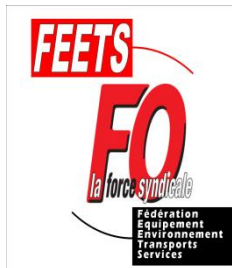
FO s'oppose au projet de Plan de Performance RP2 qui affiche des objectifs irréalistes incompatibles avec la sécurité des usagers.

FO s'oppose à la réduction des effectifs (RGPP et MAP) qui éprouve durement la DGAC. La baisse des effectifs, le retard pris dans les investissements techniques, l'abandon de certaines missions de l'opérateur DSNA et de l'autorité de surveillance DSAC sont de nature à compromettre l'indispensable maintien d'un haut niveau de qualité de service et de sécurité.

- **Contre la MAP.**
- **Pour la revalorisation du point d'indice.**
- **Pour stopper la dégradation des conditions de travail.**
- **Pour mettre fin à la « casse » du service public.**

FO appelle l'ensemble des syndicats et des personnels à s'engager par la grève, les rassemblements et les manifestations dans l'action du 18 mars 2014.





Toutes et tous en grève le 18 mars 2014 !

La « Modernisation » de l'Action Publique, dans la continuité de la RGPP, dégrade les conditions de vie et de travail des personnels dans les services et établissements publics de nos deux ministères dits « non prioritaires ».

Les réductions d'effectifs ont atteint, dans tous les services, des niveaux inégalés ! Ainsi entre décembre 2010 et décembre 2013, les DREAL ont perdu près de 1000 agents (plus de 12 % à périmètre constant) quand les DDT-M en perdaient plus de 11 000 (plus de 35 % au fil de nouveaux transferts) !

Désormais le gouvernement s'attaque à :

- la réduction du périmètre des services, par exemple dans les DIR où de nouvelles sections de routes nationales seraient privatisées au terme de négociations clandestines avec les majors du secteur,
- l'abandon de pans entiers d'activités au service des collectivités, à l'exemple des missions ADS et ATESAT et anticipe de prochains abandons notamment dans les secteurs maritimes et portuaires,
- l'extension de contrôles dits délégués (sous-traitance) et d'expérimentations de "simplification". Et la Commission européenne ne renonce pas à privatiser des missions de régulation aérienne mettant en cause l'unicité de la DGAC et le niveau de sécurité.

Après des années de restructurations/déstructurations, la suppression de milliers d'ETP prévue sur 2014 et 2015 (y compris dans les services ou établissements chargés de biodiversité ou d'eau), ce sont autant de femmes et d'hommes appelés à subir de nouvelles mobilités. La gestion des ressources humaines devient l'accompagnement vers la sortie.

Pendant ce temps les ministres parlent d'un État exemplaire pour la transition écologique... Mais cela appelle des moyens pour les missions publiques au plus près des territoires, des formations, des recrutements : des perspectives concrètes pour les personnels !

Le pacte de responsabilité ce serait encore moins d'impôts ou de cotisations sociales sur les entreprises, toujours moins de dépenses publiques pour les services publics et la sécurité sociale. Et encore plus de cotisations et d'impôts sur les ménages, les actifs et les retraités.

Au gel du point d'indice depuis février 2010 s'ajoutent la réduction des enveloppes catégorielles et les freins aux déroulements de carrière avec la réduction des taux de promotions. Sur le gel des déroulements de carrière (promotions mais aussi avancements d'échelons), le Premier ministre vient de faire marche arrière sous la pression de nos organisations syndicales.

Cette première reculade nous conforte dans l'idée que, plus que jamais, la mobilisation des personnels peut contraindre les pouvoirs publics à penser le changement plutôt qu'à changer le pansement !

En lien avec l'appel interprofessionnel, nous vous appelons à revendiquer ensemble :

- la revalorisation du point d'indice, l'amélioration des déroulements de carrières et des conditions de travail, des recrutements et des moyens pour nos missions,
- la mise en œuvre d'une gestion humaine des femmes et des hommes de nos services, leur apportant de réels droits et garanties à la hauteur du contexte qui leur est imposé,
- à dire STOP à la casse du service public, aux privatisations, restructurations ...

NON AU PACTE DE RESPONSABILITE
DEFENDRE LA SECURITE SOCIALE ET SON FINANCEMENT
GARANTIR DES MOYENS POUR LE SERVICE PUBLIC ET L'EMPLOI
A LA HAUTEUR DES BESOINS
POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Toutes et tous en grève et en manifestation le 18 mars 2014 !